

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 10^{ème} jour de Septembre 1809, à 10 heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Bernard Lison
 né à la garde le 10^{ème} jour de Juin à 11 heures d'a. jour
 fils légitime de Joseph Bernard Lison
 et de Rose Magdelaine Lison

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Bernard Lison
 Premier témoin, Joseph Bernard Lison, âgé de 21 ans, résident en cette commune
 Second témoin, Pierre David Cathérin, âgé de 23 ans
 Et ont, les déclarant et témoins, signé devant moi la présente
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban, adjoint au
 maire de la garde, remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 10^{ème} jour de Septembre 1809, à 10 heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Bernard Lison
 né à la garde le 10^{ème} jour de Juin à 11 heures d'a. jour
 fils légitime de Joseph Bernard Lison
 et de Rose Magdelaine Lison

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Bernard Lison
 Premier témoin, Antoine David Cathérin, âgé de 23 ans, résident en cette commune
 Second témoin, Pierre David Cathérin, âgé de 23 ans
 Et ont, les déclarant et témoins, signé devant moi la présente
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban, adjoint au
 maire de la garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban



MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon
 Du 10^{ème} jour de Septembre 1809, à 10 heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Nussling
 né à la Garde le 10^{ème} jour de Juin à 11 heures d'a. jour
 fils légitime de Louis Nussling
 et de Marie Nussling

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Nussling
 Premier témoin, Jean Baptiste Bernard Cathérin, âgé de 21 ans
 Second témoin, Pierre David Cathérin, âgé de 23 ans
 Et ont, les déclarant et témoins, signé devant moi la présente
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban, adjoint au
 maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon

Du 10^{ème} jour de Septembre 1809, à 10 heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Nussling
 né à la Garde le 10^{ème} jour de Juin à 11 heures d'a. jour
 fils légitime de Louis Nussling
 et de Marie Nussling

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis Nussling
 Premier témoin, Jean Baptiste Bernard Cathérin, âgé de 21 ans
 Second témoin, Pierre David Cathérin, âgé de 23 ans
 Et ont, les déclarant et témoins, signé devant moi la présente
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban, adjoint au
 maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban